le Bulletin de Santé du Végétal

Oléiculture

ARC – MÉDITERRANÉEN

N°19
30 octobre 2026

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE OCCITANIE
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référents filière & rédacteurs

Justine CHAZALVIEL
France Olive Production
j.chazalviel@ctolivier.org

Julien BALAJAS
France Olive Production
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin
Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur
Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA
132 boulevard de Paris
13000 Marseille

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
La stratégie écophyto 2030 Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Phénologie

Les récoltes continuent sur le territoire. Certaines olives sont marquées par des « vergetures », liées probablement au gonflement rapide des tissus.

Mouche de l'olive

Les niveaux de capture sont plutôt faibles sauf dans les Pyrénées orientales et les secteurs varois.

Continuer de surveiller vos vergers et renouveler vos protections si nécessaires si vous prévoyez de récolter dans plus de 20 jours.

Maladies du feuillage

Des précipitations sont prévues sur le territoire oléicole ainsi qu'une baisse des températures. **Le risque est variable** selon si les épisodes contaminants se produisent avant ou après la baisse de température. **Consultez le détail du risque dans la section dédiée.**

Cochenille pauliste

Le réseau d'observations montre que l'essaimage est terminé sur les parcelles concernées.

La Chambre d'agriculture du Var réalise **un nouvel état des lieux exhaustif** de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la récolte 2026.

Si vous êtes producteur et/ou moulinier souhaitant relayer l'information, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports d'information sur le site de la Chambre d'agriculture du Var. Il est important de compléter le questionnaire même si vous n'avez pas de cochenilles sur vos parcelles afin de délimiter plus précisément les zones où la cochenille en question est présente.

Vous abonner
Devenir observateur & contact
Tous les BSV PACA

Cochenille violette de l'olivier

Des cochenilles violettes de l'olivier sont observées de manière plus importante que d'habitude sur les fruits dans les plaines gardoises et héraultaises en passant par les costières de Nîmes, dans la basse vallée du Rhône et sur les secteurs littoraux et centraux du Var. **Cela n'entraîne pas de conséquence sur la qualité des huiles. Surveillez vos parcelles !**

Lapins

Des proliférations de lapins sont observées dans les plaines de l'Hérault et du Gard. **Protéger vos jeunes plants à l'aide de gaines anti-gibier. Entretenez vos parcelles pour limiter l'embroussaillement**, favorisant la présence des lapins.

Bactériose

Les opérations de récolte peuvent favoriser la transmission de la bactériose par les blessures causées. **Pour limiter la transmission aux arbres sains, récoltez les arbres déjà contaminés en dernier** et désinfecter vos outils.

Notes biodiversité

Sommaire

Conditions météorologiques

Sommaire

Prévisions du 30 octobre au 04 novembre 2026 *(source : Météo France)*

Les températures font baisser, réduisant l'amplitude thermique entre le jour et la nuit. Quelques pluies sont annoncées sur certains secteurs.

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence	☀	☀	⛅	☀	☀	☀
Alpes-Maritimes	☀	☀	⛅	☀	☀	☀
Var	☀	☀	⛅	☀	☀	☀
Bouches-du-Rhône	☀	☀	⛅	☀	☀	☀
Vaucluse	☀	☀	☀	☀	☀	☀
Drôme	☀	☀	☀	☀	☀	☀
Ardèche	☀	☀	☀	☀	☀	☀
Gard	☀	☀	☀	☀	☀	🌦
Hérault	☀	☀	☀	☀	☀	🌦
Aude	☀	☀	☀	☀	☀	🌦
Pyrénées-Orientales	☀	☀	☀	☀	☀	🌦
Corse	⛈	☀	☀	☀	🌦	🌦

Phénologie

Olives marquées par des veines
Source : AOP Haute-Provence

Les pluies des semaines passées ont été très bénéfiques pour la végétation, marquant généralement une pousse automnale plutôt correcte.

Les récoltes continuent sur une grande partie du territoire oléicole. Seuls certains secteurs tardifs ne sont pas encore rentrés dans cette phase.

Certaines olives sont marquées par un aspect veineux, semblables à des vergetures. Cela est probablement dû au gonflement soudain des tissus après des pluies, succédant à une période sèche importante.

Mouche de l'olive

Eléments de biologie

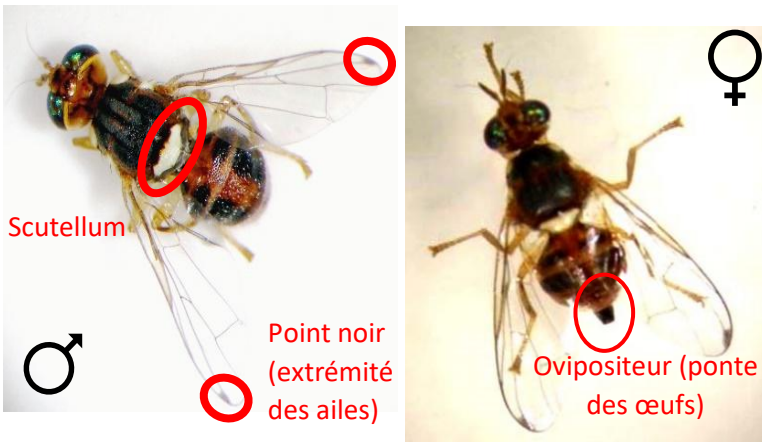

Photos de mouche de l'olive (Mâle à gauche, femelle à droite)

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est un des ravageurs les plus importants des olives et le principal ravageur d'importance économique des oliveraies.

Les adultes mesurent 4 à 5 mm de long. Leur thorax est foncé et strié de bandes grises et de barres blanches sur les côtés. Le **scutellum** (partie inférieure du thorax, jonction avec les ailes) est **blanc** (pouvant tirer vers le jaune pâle). L'abdomen est brun-orangé avec des zones latérales plus sombres. Les **ailes** sont transparentes avec **un point noir** sur leurs extrémités.

Les **piqûres de ponte** se caractérisent par une **tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale**.
Un trou de sortie est visible après nymphose de la larve dans le fruit : **au bout d'une vingtaine de jours**, c'est sous **forme adulte** que la jeune mouche sort de l'olive.
Les larves, en se nourrissant de la pulpe des olives, provoquent la détérioration des fruits (qualité) et une chute prématurée due à des effets directs (dommages mécaniques) et indirects (agents pathogènes opportunistes). En effet, les mouches en piquant les fruits favorisent **l'apparition de la dalmaticose**, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes.

Piqûre de ponte (à gauche), trous de sortie (au milieu) et mouche sortant d'une olive (à droite)
Source : France Olive

Dalmaticose sur olives
Source : France Olive

BSV arc-méditerranéen Oléiculture n°19 du 30/10/2026 – reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE - AFIDOL et l'infolive n°8.

Observations

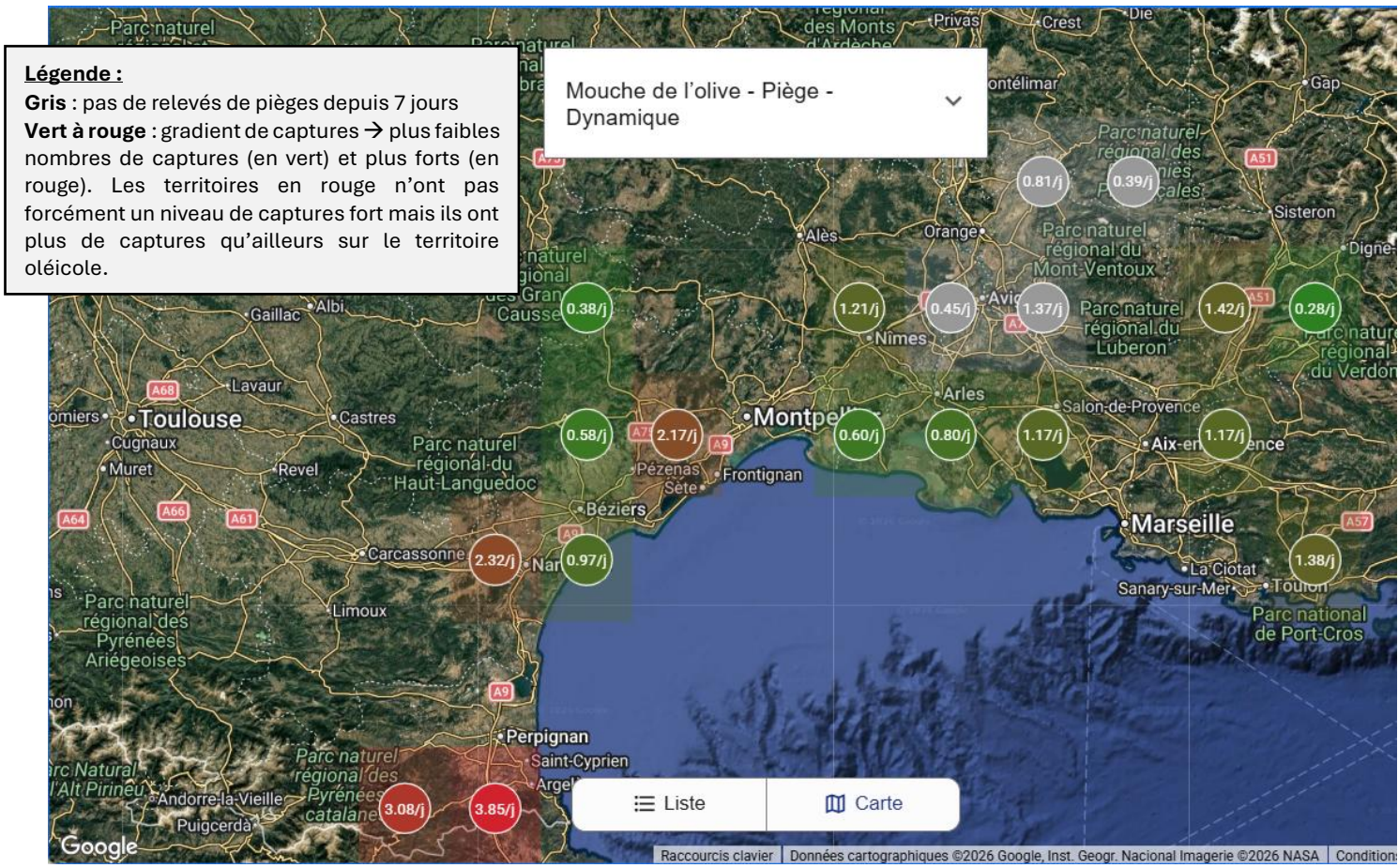

Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)
Source : Extrait de l'application Oléiculteur

Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur **l'application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien :** https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Les piégeages sont forts sur les secteurs varois et moyens dans les Pyrénées orientales. Ailleurs, ils sont plutôt en diminution et faibles par rapport à la semaine passée.
Les niveaux de piégeage à la même période l'an dernier étaient plus élevés.

Pour l'instant les niveaux de dégâts observés sont globalement faibles, exception faite de l'arrière-pays varois et de certains secteurs du pourtour niçois et des piémonts alpins méridionaux.

Évaluation du risque

Il est important de continuer de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles. Le suivi du piégeage doit être fait au moins de manière hebdomadaire.

- ✓ **Si la récolte est prévue d'ici 20 jours**, **le risque est faible**. En effet, les piqures de mouche n'auront pas le temps d'évoluer en tours de sortie. En revanche, la dalmaticose représente tout de même un risque puisque sa période d'incubation est inférieure à une semaine.

- ✓ **Si vous prévoyez de récolter dans plus de 20 jours, alors le risque est modéré à fort**, **surtout si les captures augmentent dans votre secteur**. Les piqures de ponte pourront alors se transformer en trous de sortie, de la dalmaticose pourra s'installer également.

Gestion du risque

- ➢ Le suivi de piégeage (hebdomadaire) contre la mouche de l'olivier est la meilleure stratégie pour détecter et évaluer la pression mouche avant d'observer des conséquences sur la production. Les pièges doivent être relevés une fois par semaine.
- ➢ Les précipitations récentes sur certains secteurs ont pu lessiver vos barrières minérales en place : **si vous récoltez dans plus de 20 jours et si vous capturez dans les pièges de suivi, pensez à renouveler vos protections si nécessaire et si possible (attention aux Délais Avant récolte). Les barrières minérales sont les seules protections permettant de lutter contre la dalmaticose en protégeant les fruits des piqures ! Soyez vigilants et pensez à les renouveler si c'est nécessaire.** Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.

- ➢ **Les pièges alimentaires,** comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche et réduire ainsi la population initiale de mouche. **Ces derniers doivent être en place**. Il est recommandé d'utiliser cette méthode **si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles**.

  Vous pouvez consulter des ressources sur la fabrication d'un piège alimentaire en suivant le lien suivant : https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/.

Maladies du feuillage

Eléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.

Symptômes d'œil de paon
Source : France Olive

Symptômes de cercosporiose
Source : France Olive

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts ainsi que sur les cycles biologiques de ces maladies, consultez le BSV n°1 ou le webinaire sur les maladies du feuillage.

Observations

Des sorties de symptômes de cercosporiose sont observées dans le sillon audois, sur les secteurs corses, sur certains secteurs varois.
Sur des parcelles non protégées, des sorties de symptômes d'œil de paon sont visibles en Haute Provence.

Ailleurs, il n'y a pas d'évolution par rapport au précédent bulletin.

Analyse du risque

Une baisse des températures est prévue pour la semaine à venir ainsi que des pluies sur certains secteurs.

Pour la cercosporiose :

- **Si des épisodes contaminants sont prévus avant que les températures ne baissent, le risque est modéré à fort, selon les protections déjà mises en place et la présence ou non de symptômes dans vos vergers.**
- Si des épisodes contaminants sont prévus après la baisse des températures, le risque est faible.

Pour l'œil de paon :

- **Si des épisodes contaminants sont prévus sur votre secteur, le risque est modéré à fort, selon les protections déjà mises en place et la présence ou non de symptômes dans vos vergers.**

Cochenille pauliste

Eléments de biologie

La cochenille pauliste de la famille des *Diaspididae* a récemment été identifiée par l'ANSES comme *Acutaspis paulista* (première détection en France). En plus d'être présente sur l'olivier, elle est également détectée sur diverses espèces végétales ornementales ou sauvages, comme le fusain (*Euonymus spp.*), le troène (*Ligustrum spp.*), le lierre commun (*Hedera helix*) ou l'acacia (*Robinia pseudoacacia*).

Pour plus d'éléments sur son cycle biologique, vous pouvez consulter le BSV n°6.

Cochenille pauliste
Source : Fanny Vernier (CA83)

La cochenille pauliste ne sécrète pas de miellat (cochenille à bouclier). Elle ne favorise donc pas le développement de la fumagine (complexe de moisissures saprophytes noirâtres). En revanche, **ses piqûres d'alimentation sur les tissus végétaux** (feuilles, pousses, fruits) peuvent entraîner, notamment en cas de pullulation, **des dégâts importants** : jaunissement du feuillage, défoliation, dessèchement de rameaux et de branches, perte de récolte, parfois dépérissement total de la plante hôte.

Observations

Les foyers de cochenille pauliste mentionnés dans les bulletins précédents sont toujours présents sur le littoral varois (débordant sur le littoral ouest des Bouches-du-Rhône) et les Pyrénées-Orientales.

Un réseau de suivi des périodes d'essaimages (migration des larves mobiles sur les feuilles et les fruits), a été mis en place par France Olive en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var, pour mieux déterminer le cycle de ce bioagresseur. Aujourd'hui, sept parcelles situées à Hyères, Carqueiranne, La Cadière-d'Azur, La Ciotat, Sauvebonne, La Londe-les-Maures et à Sanary-sur-mer font l'objet d'un suivi.

Les observations de ce réseau de parcelles montrent une diminution ou une absence de captures de larves sur les scotchs. Sur les parcelles où une augmentation a eu lieu durant les dernières semaines, l'essaimage est désormais terminé.

Analyse du risque

Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenille pauliste** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

La Chambre d'agriculture du Var réalise **un nouvel état des lieux exhaustif** de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la récolte 2026.

Si vous êtes producteur et/ou moulinier souhaitant relayer l'information, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports d'information sur le site de la Chambre d'agriculture du Var. Il est important de compléter le questionnaire même si vous n'avez pas de cochenilles sur vos parcelles afin de délimiter plus précisément les zones où la cochenille en question est présente.

Gestion du risque

- Attention, pour **ne pas diffuser cette cochenille dans d'autres territoires**, il est impératif de ne pas implanter ou faire circuler du matériel végétal contaminé dans les zones exemptes de ce bioagresseur. En cas de suspicion, il est primordial de contacter France Olive pour réaliser un diagnostic et envisager la stratégie à mettre en œuvre pour limiter sa diffusion.

Un guide a été édité par France Olive pour vous donner les clés permettant de limiter la diffusion de cette cochenille. Il est accessible en cliquant ici.

- Dans les secteurs déjà contaminés, il est important, comme pour de nombreux bioagresseurs, de **favoriser la biodiversité** pour faciliter la présence et le développement d'insectes prédateurs ou parasitoïdes qui vont participer à la régulation de cette cochenille. Pour cela, conservez si possible une couverture végétale, favorisez les haies composites, …. D'ailleurs de nombreuses coccinelles prédatrices *Exochomus quadripustulatus* ont été observées dans les vergers fortement infestés.
- Dans les parcelles fortement contaminées nécessitant la mise en œuvre de stratégies de lutte notamment phytosanitaire : il n'y a pas de solution de biocontrôle pour cette période.

Cochenille violette de l'olivier

Eléments de biologie

Cochenille violette de l'olivier
Source : France Olive

La cochenille violette de l'olivier, *Parlatoria oleae*, est une cochenille à bouclier de la famille des *Diaspididae* ou diaspines.
Elle ne sécrète donc pas de miellat et ne favorise pas le développement de la fumagine (complexe de moisissures saprophytes noirâtres).
En revanche, **ses piqûres d'alimentation sur les tissus végétaux** (feuilles, pousses, fruits) peuvent entraîner **certains dégâts** : jaunissement du feuillage, affaiblissement des jeunes rameaux, apparition de tâches violettes ou rougeâtres sur les fruits. **Cependant à notre connaissance, il n'y a aucun impact sur la qualité des huiles. Nous n'avons pas de retours concernant les olives de bouche.**

Observations

Des cochenilles violettes de l'olivier sont signalées sur fruits de manière plus importante que d'habitude sur les plaines héraultaises et gardoises, dans les costières nîmoises, sur la basse vallée du Rhône et dans les zones littorales et centrales du Var.

Analyse du risque

Le risque est **faible** car les dégâts ne sont pas préjudiciables à ce stade.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** pour favoriser la régulation par des prédateurs ou parasites de cette cochenille. Conservez si possible une couverture végétale, favorisez les haies composites, ...
- **Metter en place une alimentation hydrominérale adaptée aux besoins de vos arbres.** Eviter les excès d'azote et les apports excessifs d'eau.

Lapins

Eléments de biologie

Les lapins sont des mammifères herbivores qui vivent principalement en colonies, dans des terriers creusés dans le sol. Leur activité est essentiellement crépusculaire et nocturne. **Ils se nourrissent de végétaux variés (herbes, feuilles, jeunes pousses et écorces), avec une consommation accrue de jeunes rameaux et d'écorces en période hivernale.**
La reproduction peut avoir lieu presque toute l'année dans nos régions méditerranéennes, avec un pic d'activité au printemps. La femelle peut avoir plusieurs portées par an, généralement de 3 à 5 petits par portée. **La gestation dure environ 30 jours**. Les jeunes atteignent rapidement leur maturité sexuelle, ce qui explique que les populations puissent augmenter rapidement (lorsque la ressource alimentaire n'est pas limitante).

Les dégâts sur les oliviers concernent principalement les jeunes plantations, notamment par consommation des jeunes pousses et rongement de l'écorce des troncs, pouvant entraîner leur affaiblissement voire leur dépérissement. Occasionnellement, des dégâts peuvent être observés en vergers adultes.

**Dégâts de lapins sur olivier (à gauche et au milieu),
exemple de protection anti-gibier (à droite)**
Source : France Olive (à gauche et au milieu), Perfor (à droite)

Observations

Des populations importantes de lapins sont observées dans les plaines héraultaises et gardoises.

Analyse du risque

Le risque est **fort sur jeunes vergers sur les zones citées**.

Ailleurs et sur vergers adultes, le risque est **faible**.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Gestion du risque

- **Entretenir vos couverts végétaux. Une parcelle embroussaillée ou avec un couvert trop haut représente une zone de refuge idéale pour les lapins.** 19 communes de l'Hérault sont d'ailleurs concernées par une obligation de débroussaillage dans le cadre de la lutte contre leur prolifération. ***Plus d'informations sur cet arrêté en cliquant ici.***
- **Laisser des bois frais au sol.** Ce type de bois, très appétent pour les lapins, permet de les « détourner » des oliviers.
- **Protéger les jeunes plants au moyen de gaine anti-gibier.**
- **Des solutions de protection physique existe comme le BADITRONC.** Ce badigeon à base de sable limite l'écorçage par le gibier. Lisez bien l'étiquette du produit avant utilisation.

Bactériose

Sommaire

Eléments de biologie

Bactériose sur rameaux et charpentières
Source : France Olive

La bactériose est une maladie causée par la bactérie *Pseudomonas savastanoï*. Elle se caractérise par **l'apparition d'excroissances de couleur marron, appelées chancres ou galles**. Ces chancres se développent généralement **sur les rameaux, mais également au niveau des charpentières et du tronc** dans des cas plus sévères. Les dégâts se traduisent par une **moindre vigueur des arbres** et par **une baisse de la production d'olives**. La maladie peut affecter également la qualité organoleptique des olives et de l'huile. **Les épisodes humides suivis de douceurs sont favorables à la bactérie**. La bactérie pénètre dans l'arbre **via des tissus non cicatrisés (plaies, points d'abscission de feuilles, fleurs et fruits)**.

Observations

Des foyers de bactériose sont observés ponctuellement sur l'ensemble du secteur oléicole.

Évaluation du risque

Si vous observez des galles ou chancres sur vos arbres, alors le risque est **modéré** à **fort** en fonction de votre niveau de dégâts.

Gestion du risque

- **Favoriser la circulation de l'air au sein du feuillage** et limiter les risques de blessures par frottement des bois en pratiquant une taille adaptée.
- **Favoriser l'aération de votre verger et limiter l'humidité ambiante** en entretenant l'environnement de votre parcelle (coupe du couvert végétal pour limiter sa hauteur, entretien des haies, ...)
- **Couper et sortir de la parcelle** les rameaux présentant des galles bactériennes.
- **Désinfecter** les outils entre les parcelles lors des opérations de récolte. **Sur les vergers contaminés, il est recommandé de récolter en dernier les arbres avec des symptômes de bactériose, pour limiter le risque de contamination des arbres sains.**

APPEL A VIGILANCE

Datura stramoine

Le datura stramoine, bien qu'absent à notre connaissance des parcelles oléicoles, peut être difficile à gérer. A titre informatif, vous trouverez la note nationale concernant cette espèce ici.

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.
Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

France Olive Production – Justine CHAZALVIEL
Relecture
DRAAF - SRAL PACA
Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11
Anaïs Bascoul – CivamBio 66
Corinne Barge – CIVAM oléicole 13
Elian Escande – CivamBio 11
Alix Gleize – CA 30
Elise Rouanet – AOP Haute Provence
Sébastien Leverge – Consultant en oléiculture
Cécile Dave – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse
Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais
Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26
Célia Gratraud – Consultante en oléiculture
Maud Damiens – CA 06
Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83
Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)
Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)
Fanny Vernier – CA 83
François Veyrier – CETA d'Aubagne
Lucie Scheuir – CA de la Corse

Vous abonner
Devenir observateur & contact
Tous les BSV PACA